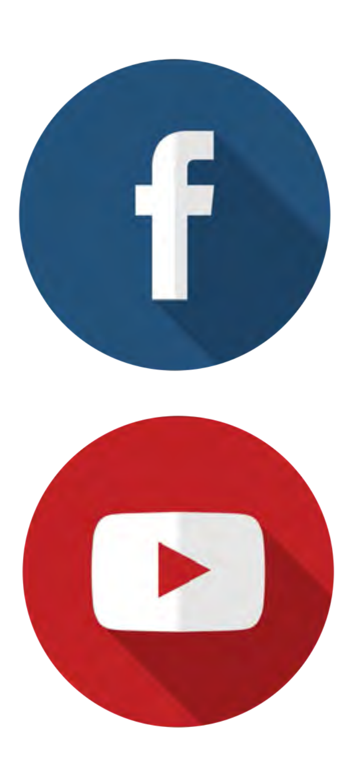
In the name of Allah, the Most Gracious, the Most Merciful







L'INFANTICIDE

DEFINITION

L'infanticide est défini par l'article 259 du Code Pénal Algérien comme étant le meurtre ou l'assassinat d'un enfant nouveau-né ; càd la mort volontairement provoquée sur un enfant né vivant.

ETUDE MEDICO-LEGALE

Le médecin légiste requis par le magistrat instructeur se doit de répondre aux questions énumérées dans la mission à lui confiée, à savoir :

A/ Est-ce un nouveau-né ?

Du point de vue médical, la période néo-natale se termine avec la chute du cordon ombilical, soit vers le dixième jour.

Du point de vue juridique, l'infanticide ne concerne que la mort volontairement provoquée sur un enfant, au moment de sa naissance, jusqu'au moment où il sera reporté sur les registres d'état civil.

Ce délai est de cinq jours (jusqu'à 60 jours pour les nomades).
Au-delà, tout crime commis sur cet enfant sera qualifié d'homicide.

B/ L'enfant était-il viable ?

Lors de la découverte du cadavre d'un nouveau-né, deux cas de figures peuvent s'observer :

1/ Le nouveau-né à terme :

Le diagnostic est posé sur la réunion de plusieurs caractères, à savoir :

- **Poids de naissance : sup ou égal à 2500 g.**
- **Taille : comprise entre 45 et 54 cm (moyenne = 50 cm).**
- **Périmètre crânien : compris entre 34 et 37 cm.**
- **Diamètres céphaliques (BIP et OF) : compris entre 09.5 et 12 cm.**
- **Présence du Point d'Ossification de BECLARD.**

2/ Le prématuré :

Dans ce cas, on fait appel à la Formule de BALTHAZARD :
Age (jours) = Taille (cm) x 5.6

La viabilité est fixée par le législateur au 180ème jour de vie intra-utérine.

3/ L'enfant a-t-il vécu, après l'expulsion ?

Pour que la qualification de crime d'infanticide puisse être retenue, au médecin légiste d'apporter la preuve que l'enfant a vécu, et que par conséquent, il a respiré.

Pour cela, on fait appel à l'étude macroscopique, hydrostatique et histologique des poumons, c'est ce qu'on appelle les DOCIMASIES PULMONAIRES.

A/ La Docimasie Macroscopique :

Des poumons qui ont respiré, remplissent les loges pulmonaires, empiètent sur le cœur, à droite, et présentent des bords arrondis.

L'examen de la surface d'un poumon, à l'aide d'une loupe à fort grossissement (Docimasie de BOUCHUT), permet de relever, en cas de respiration, la présence de petites vésicules identiques, régulières, brillantes comme de fines perles : ce sont les Alvéoles Pulmonaires remplies d'air.

B/ La Docimasie Hydrostatique :

Un principe : des poumons qui ont respiré ont une densité inférieure à celle de l'eau, et par conséquent flottent à la surface.

Cette épreuve comporte quatre temps :

1er temps : le bloc cœur-poumons plongé dans une bassine remplie d'eau, surnage.
2ème temps : les poumons séparés et isolés, puis fragmentés, plongés dans l'eau, surnagent.
3ème temps : un fragment de poumon comprimé sous l'eau, laisse échapper vers la surface de l'eau, une écume rosée ou des bulles d'air.
4ème temps : un fragment de poumon écrasé de toute ses forces sur la table d'autopsie, puis plongé dans l'eau, flotte toujours à la surface, car il est impossible de chasser tout l'air contenu dans les alvéoles, et ce, quel que soit la pression exercée.

On parle de Docimasie positive (+), lorsque les quatre temps sont positifs (+).
Si les fragments de poumons plongent au fond de l'eau, on parle de Docimasie négative.

Il existe des causes d'erreurs pouvant fausser le diagnostic, à savoir :

- **L'insufflation**
- **La putréfaction**

qui donnent des Docimasies faussement positives.

C/ La Docimasie Histologique :

Elle intervient lorsque des causes d'erreurs rendent les épreuves douteuses.
Elle met en évidence, en cas de respiration, ce qui suit :

- **Un apect d'ensemble aéré.**
- **Des bronchioles béantes et déplissées.**
- **Une paroi alvéolaire mince, avec une lumière aérée.**

4/ Combien de temps, l'enfant a-t-il vécu ?

D'un point de vue pratique, le médecin légiste doit déterminer si l'infanticide s'est produit au cours des cinq (05) jours qui ont suivi l'accouchement,

La réunion de plusieurs caractères permet de donner une réponse approximative sur la durée de vie extra-utérine, ce sont :

- **La présence d'air dans l'estomac (Docimasie Gastrique) : 01 à 05 heures.**
- **Un méconium totalement expulsé : 02 à 05 jours.**
- **La disparition de la bosse séro-sanguine : 04 jours.**
- **La chute du cordon ombilical : 10 jours.**
- **L'oblitération du trou de BOTAL : 15 jours.**

5/ Quelle est la cause du décès :

La mort d'un enfant né vivant peut être due soit à des causes naturelles, soit à des causes criminelles.

a/ La mort d'origine naturelle :

Parmi les causes souvent citées :

- **Les Dystocies.**
- **Les hémorragies méningées ou digestives.**
- **Les malformations majeures (essentiellement cardiaques).**
- **Les Ictères (infections néo-natales – incompatibilités ABO ou Rhésus).**
- **L'inhalation du liquide amniotique.**

b/ La mort d'origine criminelle :

Deux cas de figures peuvent se voir :

L'infanticide résultant de violences mortelles :

Il regroupe toutes les asphyxies mécaniques et les blessures occasionnées par divers instruments.

L'infanticide par omission volontaire de soins (abondon à la vie) :

- **Un cordon ombilical non ligaturé.**
- **Un corps non couvert, abandonné au froid.**
- **L'absence d'apport alimentaire, essentiellement liquidien.**

LEGISLATION

L'article 261 du Code Pénal Algérien prévoit la réclusion criminelle de 10 à 20 années pour toute personne coupable du crime d'infanticide.